

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**



CONVOCACTION	
Date	19/04/2010
Affichage	20/04/2010

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	29	4

**THEME : DEVEL. LOCAL 4**

**OBJET : CONTRAT DE  
REDYNAMISATION DES SITES DE  
DEFENSE – AMENAGEMENT DE  
REAPPROPRIATION TOURISTIQUE  
DU SECTEUR DU CHAMP DE  
MARS**

Le **jeudi 29 avril 2010** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

**Etaient Présents :** POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

**Etaient Représentés :**

AIGUIER Yvon pouvoir à PETELET Renée  
BRUNET Pascale pouvoir à POYAU Aurélie  
BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed  
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe

**Absents-Excusés :** AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, BOVETTO Fanny, ESTACHY Monique

**Secrétaire de Séance :** DJEFFAL Mohamed

Rapporteur : Gérard FROMM

Dans le cadre du contrat de redynamisation des sites de défense, il a été prévu un aménagement sur l'axe Italie-Gap, très emprunté, tant par des véhicules lourds que légers, situé en entrée d'agglomération, dans un secteur donnant directement accès à la cité Vauban et à ses fortifications, inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les aménagement concerneraient la mise aux normes réglementaires actuelles du rond-point d'accès à la fois au parking du Champ de Mars et à la cité Vauban, un programme de requalification des annexes de voirie pour que les commerçants, usagers et piétons puissent se les réapproprier.

L'ensemble de ces travaux impacterait la PN 94, l'accès au Fontenil (RD 302), ainsi que les espaces publics de la ville.

Le montant estimatif de ces aménagements s'élève à 410 490 € HT.

Le plan de financement de ces aménagements serait le suivant :

- Conseil Régional : 175 000 €
- Conseil Général : 152 000 € (dont 82 000 € de fonds de concours)
- Autofinancement : 83 490 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'accepter les propositions ci-dessus ;
- De solliciter des partenaires co-signataires du Contrat de Redynamisation des Sites de Défense les financements nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les autorisations nécessaires aux gestionnaires des voiries concernées ainsi qu'à Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à lancer une mise en concurrence pour la réalisation de ces aménagements, et à signer les marchés et tous documents s'y rapportant ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce, de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération et dudit contrat.

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 8 (ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe)

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

TRANSMIS LE 30 AVR. 2010

PUBLIÉ LE 30 AVR. 2010

NOTIFIÉ LE

Le Maire  
Gérard FROMM  
(Hautes-Alpes)

